

ONAL UNION EUROPÉENNE

A Thessalonique, les dirigeants des Vingt-cinq examinent le projet de Constitution

Le sommet européen doit fixer le mandat des négociations qui s'engageront à l'automne

THESSALONIQUE

de nos envoyés spéciaux

Le sommet européen qui commence jeudi 19 juin marquera avant tout la fin de la Convention sur l'avenir de l'Europe. Son président Valéry Giscard d'Estaing doit présenter vendredi le projet de Constitution rédigé depuis quinze mois par les 105 conventionnels.

Ce texte, qui a fait l'objet d'un large consensus au sein de la Convention, malgré les critiques de plusieurs gouvernements, doit servir de « base » aux travaux de la conférence intergouvernementale (CIG) à laquelle il revient in fine d'adopter la future Constitution. Cette CIG devrait ouvrir ses travaux mi-octobre à Bruxelles.

Il a été prévu que le futur traité constitutionnel ne pourra être signé qu'après le 1^{er} mai 2004, date de l'élargissement effectif de l'Union à ses dix nouveaux membres d'Europe centrale et orientale. Compte tenu du processus de ratification, il ne rentrera en vigueur qu'après les élections européennes du 13 juin 2004.

A Thessalonique, les chefs d'Etat et de gouvernement consacreront plusieurs heures à débattre du projet de traité et du mandat à donner à la CIG. M. Giscard d'Estaing a déjà mis en garde contre la tentation de « détricoter » le compromis. Le Français Dominique de Villepin et l'Allemand Joschka Fischer estiment que ceux qui veulent le remet-

tre en cause devront proposer des alternatives au moins aussi ambitieuses. « Il n'est pas question de repartir à zéro, le niveau d'ambition de ce texte doit être maintenu », a déclaré mercredi la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna.

Plusieurs capitales ont en revanche commencé à prendre leurs distances : l'Espagne, parce que le projet écorne son statut de « grand » pays au conseil des ministres ; d'autres, tels le Luxembourg, l'Autriche et la Finlande, parce que l'architecture globale du texte, qui prévoit la création d'un président du conseil européen, leur semble renforcer excessivement l'influence des grands Etats. Les Vingt-cinq vont toutefois avoir du mal à donner une appréciation globale sur ce projet, puisque la Convention doit encore, début juillet, peaufiner son travail. Les Français espèrent enregistrer quelques avancées en matière de gouvernance économique ; beaucoup voudraient que l'on abandonne l'unanimité en politique étrangère et en fiscalité.

DROIT DE VETO

« Le droit de veto, c'est la paralysie », a déploré mercredi 18 juin le président de la commission, Romano Prodi, estimant que son maintien allait conduire à une « paralysie du système économique ». « Grâce au veto, tout le monde peut être un héros. Cela permet de transformer un nain en géant », a ajouté M. Prodi.

Le but de la Convention est de mieux faire fonctionner l'Europe élargie, laquelle est appelée à accueillir de nouveaux membres. Les Dix à peine entrés, une nouvelle vague d'élargissement se profile. La Roumanie et la Bulgarie sont attendues, en principe, en 2007. La Commission présentera fin 2004 un rapport décisif sur le respect par la Turquie de l'Etat de droit. Ce rapport déterminera les chances de la Turquie de rejoindre rapidement l'Union.

PAYS BALKANIQUES

A Thessalonique, les Vingt-cinq devraient, d'autre part, confirmer, voire encourager la stratégie d'accession à l'Union des pays balkaniques. Une rencontre est prévue samedi avec leurs chefs de gouvernement. La Croatie a déjà présenté sa candidature l'hiver dernier. Certaines capitales estiment qu'elle devrait être en mesure de rejoindre la Roumanie et la Bulgarie. « L'unification de l'Europe ne sera pas terminée tant que nos amis des pays des Balkans ne feront pas partie de notre famille », a affirmé M. Prodi.

La Grèce et l'Italie, qui exercent la présidence tournante de l'Union en 2003, sont de fervents défenseurs de l'intégration de leurs voisins balkaniques. Ils plaident pour une forte augmentation de l'aide financière de l'UE. Les Balkans ne devraient cependant se voir offrir qu'une enveloppe supplémentaire

de 200 millions d'euros sur trois ans, s'ajoutant aux 4,2 milliards d'euros du programme Cards.

L'avenir de l'Europe passe aussi, comme l'a montré l'affaire irakienne, par la définition de son rôle dans le monde. Avant le sommet annuel Union européenne/Etats-Unis, qui aura lieu la semaine prochaine à Washington, les chefs d'Etat et de gouvernement évoqueront les suites de l'intervention militaire en Irak, la situation au Proche-Orient et l'attitude qu'il convient d'adopter vis-à-vis de l'Iran, soupçonné de poursuivre un programme nucléaire à des fins militaires.

Ils discuteront aussi du projet de doter l'Union d'une « stratégie européenne de sécurité », une initiative de la présidence grecque pour tirer les leçons de la crise irakienne qui a profondément divisé l'Union. Cette stratégie a fait l'objet d'un premier rapport rédigé par Javier Solana, haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité.

Une autre question importante du sommet sera la protection des frontières commune de l'Europe et la politique d'immigration. Les progrès restent très lents malgré les multiples résolutions adoptées. Il sera notamment discuté de la police commune des frontières, de la gestion informatisée des visas et du rapatriement d'immigrés illégaux.

**Arnaud Leparmentier
et Laurent Zecchini**

Celui qui fut dénoncé comme « ayatollah du franc fort »

Le Monde 20/6/03

JEAN-CLAUDE TRICHET est trop policé pour laisser entrevoir s'il en a voulu à Jean Arthuis, ministre de l'économie, d'avoir déposé, en août 1996, une plainte pour faux

■ PORTRAIT

Le gouverneur de la Banque de France n'a pas cessé de peaufiner son réseau international

bilan contre le Crédit lyonnais. Si celle-ci visait en premier lieu Jean-Yves Haberer, le PDG de la banque pendant les années folles, elle devait ricocher sur la direction du Trésor de l'époque, et donc sur Jean-Claude Trichet.

Ce n'était d'ailleurs pas pour déplaire au président de la République, Jacques Chirac. Le chef de l'Etat est alors fort agacé par un Trichet qui, devenu gouverneur de la Banque de France, donne aux politiques des leçons de rigueur budgétaire et refuse de baisser les taux d'intérêt, défendant sans faiblir le franc fort et la « désinflation compétitive ».

Ironie de l'histoire, quelques années plus tard, en mai 1998, c'est le président de la République, en accord avec son premier ministre, Lionel Jospin, qui imposera que Jean-Claude Trichet prenne la succession de Wim Duisenberg et le remplace, à mi-mandat, à l'été 2002,

à la présidence de la Banque centrale européenne (BCE). Comme un boomerang, la procédure judiciaire sur le Crédit lyonnais est venue troubler ce calendrier.

Pendant toutes ces années, Jean-Claude Trichet, 62 ans, a supporté avec calme les épisodes judiciaires menaçant sa carrière. L'épreuve la plus difficile, celle du procès, l'a malgré tout beaucoup affecté. Il est apparu marqué, soudain vieilli. Mais avant même de connaître le verdict et sa relaxe, il avait retrouvé le sourire et son faux air de Michael Douglas. A quelques jours du 18 juin, il semblait même détendu.

« Il a toujours eu sa conscience pour lui », explique l'écrivain Dominique Desanti, amie du gouverneur et de son épouse, insistant sur sa scrupuleuse honnêteté. « Se sentant moralement irréprochable, il a toujours été convaincu, presque naïvement, qu'il ne pouvait pas être condamné », confirme un proche.

« PENSÉE UNIQUE »

Au quotidien, l'affaire Crédit lyonnais n'a jamais interféré avec son rôle de banquier central. Pendant le procès, il a demandé l'autorisation de s'absenter pour pouvoir assister au conseil des gouverneurs, à Francfort, ou à une réunion de la Banque des règlements internationaux. Au cœur des audiences, le 7 février, il n'a pas hésité à rendre public un rapport explosif préconisant une réduction drastique du nombre de succursales de la Banque de France en province. Le 7 juin, il a salué dans une

tribune au *Monde* la réforme des retraites lancée par le gouvernement Raffarin : « Elle est bonne. Il faut la soutenir. » Pendant le procès, il a pris soin de son image en Allemagne. Certains observateurs notent toutefois qu'il ne s'est pas mis en avant dans les dossiers bancaires, laissant plutôt la tutelle des banques à Hervé Hannoun, sous-gouverneur.

Ce procès n'est pas la première épreuve de M. Trichet. Il a connu des années difficiles de 1993 à 1997. Sa politique de monnaie forte et de taux d'intérêt élevés lui valait alors le surnom d'« ayatollah du franc fort », chef de file de la « pensée unique », accusé de mettre chaque jour plus de gens au chômage. Alors isolé, il a fini par rallier les politiques à la rigueur, y compris M. Chirac. Sa ténacité est récompensée quand, à la veille de la fixation des parités de l'euro, le franc est revenu au-dessus de son cours pivot de 3,3539 par rapport au mark, avec des taux d'intérêt bas.

Malgré le feuilleton judiciaire, sa candidature à la BCE n'a pas subi de contestation. Les chefs d'Etat et de gouvernement de la zone euro se sont donné les moyens de l'attendre, en demandant à M. Duisenberg de conserver son poste un peu plus longtemps. Les messages de soutien ont afflué. William McDonough, le président de la Réserve fédérale de New York, proche d'Alan Greenspan, explique : « J'ai la plus grande admiration pour Jean-Claude Trichet comme banquier cen-



PARIS

Jean-Claude Trichet, mercredi 18 juin, devant le tribunal correctionnel de Paris, qui vient de prononcer sa relaxe dans l'affaire du Crédit lyonnais. Il est désormais assuré d'accéder à la présidence de la BCE.

THESSALONIQUE

Des policiers grecs ont posé leurs boucliers sur un slogan antiglobalisation. 14 000 hommes assurent la sécurité du sommet européen.

La décision d'un référendum pour plus tard

La future Constitution européenne devra-t-elle donner lieu en France à un référendum ? La décision revient au chef de l'Etat. Jacques Chirac a estimé à plusieurs reprises, notamment lors de la campagne électorale de 2002, que les Français devraient être consultés. Mais il ne veut pas se prononcer tout de suite sur les modalités. « Il faut attendre l'étape de la conférence intergouvernementale pour que la question se pose de façon plus concrète », a déclaré mercredi 18 juin, à l'Elysée, sa porte-parole, Catherine Colonna. Cette CIG, qui devra adopter formellement la Constitution, commencera à l'automne 2003, et il est encore difficile à ce stade de prédire comment se dérouleront les négociations.

Reçu mardi à Matignon, avec l'ensemble des conventionnels français, par Jean-Pierre Raffarin, Valéry Giscard d'Estaing, qui a présidé les travaux de la Convention, a rappelé que « dans notre tradition, ces textes sont adoptés par référendum ». Le traité de Maastricht, qui instituait l'euro, a été adopté par référendum, en 1993, mais d'extrême justesse.

fait désormais l'unanimité en Europe

tral et homme d'Etat international. » Pour Michel Pébereau, président de BNP Paribas, « aucun Européen n'est mieux préparé que lui à ce poste ». Jean-Pierre Jouyet, l'actuel directeur du Trésor, souligne son « réseau international incomparable ».

Cela fait vingt ans qu'il le peaufine. Après avoir été conseiller de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée – à la surprise de certains de ses proches qui l'avaient connu militant au PSU et à la CFDT –, ce jeune énarque, inspecteur des finances, ingénieur des mines de Nancy, retourne au Trésor en 1981 et s'occupe de questions financières internationales. Très vite, il préside le Club de Paris, qui regroupe les créanciers des pays endettés en difficulté.

« LANGAGE MAÎTRISÉ »

Repéré par Edouard Balladur, il dirige son cabinet, puis devient directeur du Trésor en septembre 1987. Il reste à ce poste lorsque le socialiste Pierre Bérégovoy, autre adepte du franc fort, arrive aux finances. Depuis, il est de toutes les réunions du G7, de tous les conseils des ministres de l'économie et des finances européens. Surtout, il a été, en 1991, l'un des principaux artisans du traité de Maastricht, avant de faire face, avec brio, aux grandes spéculations contre le franc.

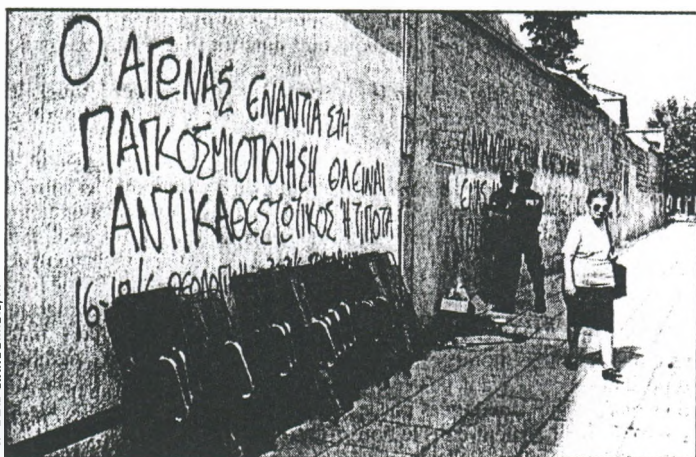
Au début des années 1990, il aurait pu bifurquer vers le secteur privé, à la présidence de la BNP. Il prend le risque de refuser et deviendra gouverneur de la Banque de France en septembre 1993. Convain-

cu de l'importance de la communication et de la pédagogie dans l'efficacité de la politique monétaire, il ne ménage pas sa peine, expliquant, distribuant des liasses de graphiques, écrivant au besoin pour préciser sa pensée. Inlassablement, il rappelle que l'objectif de la Banque de France, indépendante, puis de la BCE, est d'« assurer la stabilité des prix », « condition nécessaire d'une croissance robuste et durable ». Si l'on veut plus de croissance, il faut assainir les finances publiques et mener des réformes structurelles.

A force d'être répété, ce discours tourne parfois à la langue de bois. « Il ne varie pas parce qu'il a en tête depuis longtemps un schéma très clair et une pédagogie comparable à celle que Giscard ou Delors peuvent avoir », explique Jean-Pierre Jouyet. D'ailleurs M. Trichet assume ce « langage maîtrisé ». Pour lui, chaque responsable, politique, économique ou monétaire est en proie au risque de « surinterprétation de ses propos ». Tant pis s'il faut, comme Robert Rubin, secrétaire d'Etat au Trésor de Bill Clinton, répéter pendant sept ans une seule et même phrase (« Un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis ») pour ne pas créer de remous sur les marchés financiers.

« Un euro fort et stable est dans l'intérêt de l'Europe », répète d'ailleurs Jean-Claude Trichet, comme tous ses confrères du conseil des gouverneurs de la BCE.

Sophie Fay



LUXEMBOURG

Hervé Gaymard est engagé dans le marathon des négociations sur la réforme de la politique agricole commune. La Commission a fait de nouvelles propositions.

